

*SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES EAUX DE LA REGION LOUHANNAISE*

**Assemblée Générale du Comité Syndical en date du 30 mars 2021
Salle du palace Pierre PROVENCE à Louhans**

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les délégués présents, les intervenants, il remercie Monsieur Jacques MOUGENOT, Adjoint à la Commune de Louhans qui nous reçoit.

Il remercie les intervenants de SAUR, Monsieur Zakir LEMARCHAD et du Cabinet NALDEO, Monsieur Franck GIBERTINI et Madame Patricia TREFFOT, Comptable du Trésor

Il procède à l'appel :

Abergement Cuisery	COLIN Thierry	Présent
	GEOFFROY Cécile	Présente
Bantanges	REBOULET Jean Michel	Excusé proc à COLIN Thierry
	MASSELOT Philippe	Absent
Branges	GUILLEMAUT François	Présent
	FRANCOIS Didier	Présent
Brienne	COUCHOUX Eric	Présent
	CHARBOUILLOT Jean Paul	Présent
Bruailles	GUILLOT Véronique	Excusée proc à GRANDJEAN Jean François
	GRANDJEAN Jean François	Présent
Chapelle-Naude	GUIGUE Sébastien	Présent
	GAMBEY Grégory	Présent
Cuisery	PIRAT Isabelle	Présente
	POUX Patricia	Présente
Huilly/Seille	LOUCHE Morgan	Présent
	REGNIER Karine	Excusée proc à RODOT Jacky
Jouvençon	FATET Patricia	Excusée proc à BAGOUD Gilles
	BAGOUD Gilles	Présent
Lacrost	THIELLAND Gérard	Présent
	RONSAT-FICHET Gérard	Présent
Loisy	BOULAY Daniel	Absent
	GAUTHIER Rémy	Absent
Louhans/Chateaufort	BOUCHET Frédéric	Absent
	MOUGENOT Jacques	Présent
Montagny Près Louhans	BONIN Jacky	Présent
	PERRAULT Jean Claude	Présent
Ormes	RAVEL-CHAPUY Jean Claude	Présent
	DEJEAN AGRON Marie	Présente
Préty	DOUSSAU Gérard	Présent
	REMY Dominique	Excusée proc à DOUSSAU Gérard
Rancy	MOREY Pascal	Présent
	ANTIER Irène	Présente
Ratte	RODOT Jacky	Présent
	ROY Rémy	Présent
Saint-Usuge	BONIN Pascal	Présent
	TREFFOT Claude	Présent
Sainte-Croix	GENETET Nathalie	Présente
	QUARANTA Denis	Absent
Savigny/Seille	GUIGUE Bernard	Présent
	GOYOT Philippe	Présent

Simandre	TOMBO Jean Pierre	Présent
	GAUDILLER Jocelyne	Excusée proc à TOMBO Jean Pierre
Sornay	LECUELLE Patrick	Présent
	COMTET Jean Paul	Présent
Vincelles	CARON Benjamin	Présent
	BERGER Ingrid	Excusée proc à CARON Benjamin

Il donne lecture de l'ordre du jour ainsi défini :

1. Décisions prises depuis la réunion du 22 février 2021,
2. Approbation du Compte de Gestion de Madame le Receveur Syndical 2020,
3. Approbation du compte Administratif 2020
4. Affectation des Résultats 2020,
5. Vote du Budget 2021,
6. Marché de travaux de pose de canalisations 2021/2024,
7. Programme de renouvellement 2021,
8. Protocole d'accord avec l'EARL LUCAS de l'Abergement de Cuisery,
9. Fixation de la durée d'amortissement des biens immobilisés,
10. Point sur les travaux en cours,
11. Questions et informations diverses.

Le Président demande d'inverser les questions 6 et 7 : accord à l'unanimité.

Le Président informe qu'une réunion de bureau a fait l'objet d'une rencontre le 16 mars dernier pour élaborer le futur budget,

Le compte rendu de la réunion du 22 février 2021 a été envoyé par mail le 26 février 2021, les documents budgétaires relatifs à cette assemblée le 22 mars, l'avant-projet de travaux de pose de canalisations a été transmis par mail le 25 mars 2021.

Il laisse la parole à Madame Patricia TREFFOT, receveur syndical pour commenter les comptes de gestion et administratif 2020, exercice écoulé qui concerne l'exécution budgétaire du syndicat.

Décisions prises depuis la réunion du 22 février 2021

Monsieur le Président informe qu'une décision a été prise depuis la réunion du comité du 22 février 2021, dans le cadre des pouvoirs conférés par décision du Conseil Syndical en date du 21 septembre 2020,

« Objet :

Assistance au maître d'ouvrage pour le contrôle du délégataire du service public d'eau potable Exercices 2021 à 2024

Le syndicat souhaite s'attacher les services d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle de la délégation du service public d'eau potable du syndicat Intercommunal des Eaux de la région Louhannaise pour les 4 prochaines années.

Ces prestations comprennent notamment l'analyse du rapport annuel du délégataire, en l'occurrence SAUR dont le contrat a pris effet le 1er janvier 2013 et prendra fin le 31 décembre 2024.

Une offre est parvenue au S.I.E.R.L. : cabinet d'Etudes NALDEO 55, rue de la Villette 69425 LYON CEDEX 3 pour un montant qui s'élève à 16 000.00 € HT soit 4 000.00 € HT par an.

Après avis favorable du Bureau le Président DECIDE d'accepter l'offre d'AMO pour le contrôle du délégataire du service d'eau potable sur les exercices 2021 à 2024 à la société NALDEO de Lyon. »

DONT ACTE

Monsieur le Président laisse la parole à Madame Patricia TREFFOT, receveur syndical pour commenter les comptes de gestion et administratif 2020, exercice écoulé qui concerne l'exécution budgétaire du syndicat.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE MADAME LA COMPTABLE DU TRESOR

Etabli par le Trésor Public il fait ressortir la comptabilité identique au compte administratif du syndicat.

Délibération acceptée à l'unanimité des membres présents

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2020		S.I.E.RL - FONCTIONNEMENT	
DEPENSES			
Imputation budgétaire	Nature	Prévisions 2020	Réalisations 2020
	<u>Opérations réelles</u>		
011	<u>Charges à caractère générale</u>	25 928.00	8 237.22
6064	Fournitures administratives	1 500.00	371.80
6132	Conventions et redevances	1 500.00	176.48
6135	Locations mobilières	1 000.00	1 000.00
6156	Maintenance	2 218.00	1 329.62
61558	Entretien et réparations	2000.00	0.00
6161	Assurances	2 000.00	914.07
6225	Indemnités comptables	600.00	0.00
6228	Rémunérations intermédiaires et honoraires	4000.00	0.00
6231	Annonces et insertions	2 210.00	0.00
6257	Réceptions	2 200.00	976.65
6261	Frais d'affranchissement	1 000.00	557.60
6281	Concours divers	3 000.00	1 850.00
63512	Taxes foncières	2 700.00	1 061.00
012	<u>Charges de personnel</u>	20 870.00	15 865.81
6332	FNAL	20.00	13.00
6336	Centre de gestion	150.00	123.12
6411	Salaires	12 900.00	10 341.09
6451	URSSAF	4 000.00	2 070.00
6453	Caisses de retraite	3 600.00	3 189.60
6458	Versement au FNC	200.00	129.00
65	<u>Autres charges</u>	53 000.00	47 964.04
6531	Indemnités	30 900.00	24 953.93
6533	Cotisations de retraite	1 700.00	1 048.33
658	Charges div de gestion courante SYDRO	22 000.00	21 960.00
6588	Autres charges diverses PAS	100.00	1.78
66	<u>Charges financières</u>	24 787.00	23 182.65
66111	Intérêts d'emprunts	25 000.00	24 184.85
66112	lcne	-213.00	- 1 002.20 + 789.43 = 213.37
	<u>Charges exceptionnelles</u>	0.00	0.00
67			
678	Charges exceptionnelles	0.00	0.00
	<u>Opérations d'ordre</u>		407 563.72
023	<i>Virement section investissement</i>	1 630 247.00	
022	<i>Dépenses imprévues</i>	11 000.00	
042 6811	<i>Amortissements</i>	407 564.00	407 563.72
TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT		2 185 196.00	503 602.87

RECETTES

Imputation budgétaire	Nature	Prévisions 2020	Réalisations 2020
	Opérations réelles	1 408 657.00	1 494 584.78
70	70111 Ventes d'eau aux abonnés	1 334 000.00	1 419 831.72
75	752 Revenus des immeubles	12 000,00	12 394.04
7588	Autres produits exceptionnels	100.00	2.47
77	7711 Débits et pénalités perçus	0.00	0.00
	774 Subventions exceptionnelles	0.00	0.00
	778 Autres produits exceptionnels	0.00	0.00
042	777 Opérations d'ordre	62 357.00	62 356.55
002	Reprise résultat antérieur 002	776 539.00	0.00
TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT		2 185 196.00	1 494 584.78

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 .S.I.E.RL - INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Imputation budgétaire	Nature	PREVISIONS 2020	Réalisations 2020	Restes à réaliser au 31/12/2020*-* Report au Budget 2021
23	<u>TRAVAUX</u>	2 440 757.00	814 973.36	956 200.00
Opération 40 art 2315	TRAVAUX DIVERS	42 000.00	38 925.06	
Opération 50 art 2315	RENOUVELLEMENT	1 600 000.00	728 394.26	864 000.00
Opération 81 art 2315	ETUDES DIVERSES AMO	15 000.00	8 800.00	6 200.00
Opération 86 art 2315	EXTENSIONS RENFORCEMENT 2015 RELIQUAT	5 000.00	4 108.32	
Opération 90 art 2315	EXTENSIONS ET RENFORCEMENT 2018	7 000.00	0.00	
Opération 91 art 2315	EXTENSIONS ET RENFORCEMENT 2019	50 000.00	18 162.72	30 000.00
Opération 92 art 2315	EXTENSIONS ET RENFORCEMENT 2020	72 000.00		3 000.00
Opération 93 art 2315	ETUDES METABOLITES STATION BONDE	53 000.00		53 000.00
Opération 94 art 2188	RESERVES	580 174.00		
Opération 95 art 2111	ACHAT DE TERRAINS	16 583.00	16583.00	
040	<u>AMORTISSEMENTS</u>	62 357 .00	62 356.55	
art 139111	SUBVENTION AGENCE EAU	5 857.00	5 857.18	
art 139118	SUBVENTION ETAT	838.00	838.47	
art 13912	SUBVENTION REGION	111.00	111.00	
art 13913	SUBVENTION DEPARTEMENT	30 034.55	30 033.61	
art 13914	SUBVENTION COMMUNE	51.00	51.22	
art 13918	AMORTISSEMENTS SUB AUTRES	25 465.00	25 465.07	
001	<u>OPER. D'ORDRE DE TRANS.</u>			
001	Déficit reporté 2019	21 482.00	0.00	
16	<u>EMPRUNTS</u>			
art 1641	Remboursement capital	122 000.00	121 602.87	
020	<u>DEPENSES IMPREVUES</u>			
art 020	Dépenses imprévues	84 697.00	0.00	
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		2 731 293.00	998 932.78	956 200.00
COMPTE ADMINISTRATIF 2020 .S.I.E.RL – INV				
RECETTES				
Imputation budgétaire	Nature	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Restes à réaliser au 31/12/2020*-* Report au Budget 2021
	<u>Subventions</u>	29 200.00	29 627.00	0.00
opé 61 art 13111	Subvention agence de l'eau	29 200.00	29 627.00	
10 art 1068	<u>Réserves</u>	664 282.00	664 282.24	
021 art 021	<u>Virement section exploitation</u>	1 630 247.00	0.00	
040 art 28	<u>Amortissements non détaillés</u>	407 564.00	407 563.72	
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		2 731 293.00	1 101 472.96	0,00

Monsieur le Président se retire de la salle et laisse la parole au premier vice-président, Monsieur Thierry COLIN pour que l'assemblée puisse procéder au vote.

Délibération acceptée à l'unanimité des membres présents

AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Résultat à affecter : **1 767 521.13 €** dont 875 142.06 € en section d'investissement et **892 379.07 €** en section d'exploitation

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2019	Affectation résultat	Résultats 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Investissement	- 21 482,24		102 540,18	81 057,94
Fonctionnement	1 440 821,46	664 282,24	990 981,91	1 767 521,13
	1 419 339,22	664 282,24	1 093 522,09	1 848 579,07

Résultat Investissement (A)		81 057,94		
Restes à réaliser dépenses (B)		- 956 200,00		
Restes à réaliser recettes (C)			-956 200,00	(Solde des restes à réaliser)
(A)+(B)+(C) (Besoin de Financement si négatif)		- 875 142,06		

Affectation résultat de Fonctionnement		1 767 521,13
Réserves	C/1068	- 875 142,06
Report à nouveau	C/002	892 379,07

Délibération acceptée à l'unanimité des membres présents

BUDGET PRIMITIF 2021

En exploitation, et une fois les résultats affectés, le budget primitif 2021 s'élève en recettes et dépenses à **2 451 061.00 €**

En investissement, le Budget primitif 2021 s'élève en recettes et dépenses à **3 295 963.00 €**

Monsieur le Président laisse la parole à Madame Patricia TREFFOT pour commentaire détaillé des articles, chapitres et diverses opérations.

BUDGET PRIMITIF 2021 .S.I.E.RL - FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Imputation budgétaire	Nature	Prévisions 2020
	<u>Opérations réelles</u>	150 270.00
011	<u>Charges à caractère générale</u>	17 700.00
6064	Fournitures administratives	500.00
6132	Conventions et redevances	500.00
6135	Locations mobilières	1 000.00
61558	Entretien et réparations	500,00
6156	Maintenance informatique	1 500.00
6161	Assurances	1 200,00
6225	Indemnités comptables	0,00
6228	Honoraires (GSP + DSP)	4 000.00
6231	Annonces et insertions	2 000,00
6257	Réceptions	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00
6281	Cotisations diverses	2 000,00
63512	Taxes foncières	2 000,00
012	<u>Charges de personnel</u>	19 520..00
6332	FNAL	20,00
6336	Centre de gestion	200,00
6411	Salaires	12 500,00
6451	URSSAF	3 000,00
6458	Reversement FNC	200,00
6453	Cotisations CNRACL	3 600,00
65	<u>Autres charges</u>	49 800,00
6531	Indemnités	26 000,00
6553	Cotisations de retraite	1 700,00
658	Charges SYDRO	22 000.00
6588	PAS	100.00
66	<u>Charges financières</u>	18 777.00
66111	Intérêts d'emprunts	19 000.00
66112	ICNE	- 223.00
022	<u>Dépenses imprévues</u>	8 500.00
	<u>Opérations d'ordre</u>	2 338 264.00
023	<i>Virement section investissement</i>	1 892 511,00
6811	<i>Amortissements</i>	447 253,00
TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT		2 454 061.00

BUDGET PRIMITIF 2021 .S.I.E.RL - FONCTIONNEMENT

RECETTES

Imputation budgétaire	Nature	Prévisions 2021
	<u>Opérations réelles</u>	1 512 400.00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 500 000,00
752	Revenus des immeubles	12 300,00
7588	PAS	100.00
042	<u>Opérations d'ordre amortissements subventions</u>	49 282,00
	<u>REPORT EXEDENT 002</u>	892 379.00
TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT		2 454 061.00

BUDGET PRIMITIF 2021 .S.I.E.RL - INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Imputation budgétaire	Nature	Restes à réaliser au 31/12/2020* Report au Budget 2021	Propositions 2021	Total
	<u>TRAVAUX</u>	956 200.00	2 063 581.00	3 019 781.00
opération 40 2315	TRAVAUX DIVERS (bouches à clés)		40 000.00	40 000.00
opération 50 2315	RENOUVELLEMENT	864 000.00	900 000.00	1 764 000.00
opération 81 2315	AMO	6 200.00	10 000.00	16 200.00
opération 91 2315	EXTENSIONS 2019	30 000.00		30 000.00
opération 92 2315	EXTENSIONS 2020	3 000.00		3 000.00
opération 93 2315	ETUDES METABOLITES STATION BONDE	53 000.00	- 53 000.00	0.00
Opération 93 2031	ETUDES METABOLITES STATION BONDE		53 000.00	53 000.00
opération 96 2315	EXTENSIONS RENFORCEMENT 2021		160 000.00	160 000.00
opération 97 2315	TRAVAUX STATION DE LA BONDE		953 581.00	953 581.00
020	DEPENSES IMPREVUES		100 000.00	100 000.00
art 139111	AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		6 598.00	6 597.00
art 139118	AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		839.00	839.00
art 13912	AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		111.00	111.00
art 13913	AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		16 218.00	16 218.00
art 13914	AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		51.00	51.00
art13918	AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		25 465.00	25 465.00
			49 282.00	49 282.00
art 1641	CAPITAL EMPRUNTS		126 900.00	126 900.00
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		956 200.00	2 339 763.00	3 295 963.00

BUDGET PRIMITIF 2021 .S.I.E.RL - INVESTISSEMENT				
RECETTES				
Imputation budgétaire	Nature	Restes à réaliser au 31/12/2020* Report au Budget 2021	Propositions 2021	Total
			2 848 710.00	2 848 710.00
001	Report excédent 2020		81 057.00	81 057.00
	<u>Opérations financières</u>	0,00		
Compte 1068	AUTRES RESERVES		875 142.00	875 142.00
Compte 021	VIREMENT SECTION EXPLOITATION		1 892 511.00	1 892 511.00
	<u>Total amortissements</u>		447 253,00	447 253,00
28088	Amortissement immobilisations		4 595,00	4 595,00
281311	Amortissement bâtiments		9 649.00	9 649.00
281531	Amortissement canalisations		382 962 ,00	382 962.00
28183	Amortissement informatique		122,00	122,00
2817531	Amortissement réseaux adduction		49 767.00	49 767.00
281788	Amortissements autres		159,00	159,00
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		0.00	3 295 963.00	3 295 963.00

Délibération acceptée à l'unanimité des membres présents

MARCHE DE TRAVAUX DE POSE DE CANALISATIONS 2021/2024

Monsieur le Président laisse la parole à Franck GIBERTINI qui explique que dans le cadre d'une consultation en date du 25 février 2021 (parution dans le journal de Saône et Loire, l'Indépendant de la Bresse et du Jura et sur la plateforme des marchés publics e-bourgogne), pour un marché à bons de commande annuel, reconductible trois fois (marchés à Procédures adaptées : MAPA), 8 entreprises ont remis des offres à savoir :

- SOGEA RHONE ALPES de VILLEURBANNE (69)
- SOMEK de SAINT REMY (01)
- PASCAL GUINOT de MONTCHANIN (71)
- INEO RHONE ALPES de DIJON (21)
- COLAS FRANCE de MONTCEAU LES MINES (71)
- DELAPORTE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS d'EPERVANS (71)
- EHTP de TARASCON (13)
- ENTREPRISE TERRASSEMENT CANALISATION TP de BEAUREPAIRE EN BRESSE (71)

Après examen des offres, le résultat est le suivant :

ENTREPRISES	Critère "coûts d'investissement" - Note sur 40	Critère "valeur technique" – Note sur 60	Total – Note sur 100	Classement
SOGEA	13.94	48	61.94	6
SOMEK	4.57	40	44.57	8
GUINOT	14.86	60	74.86	4
INEO	21.71	55	76.71	2
COLAS	40.00	56	96.00	1
DBTP	15.31	56	71.31	5
EHTP	0.00	56	56.00	7
ETCTP	25.83	50	75.83	3

Le Président propose d'attribuer le marché à bons de commandes fractionné, reconductible 3 fois par décision expresse, pour les travaux de d'extensions, renforcements et renouvellements de canalisation années 2021 à 2024 à l'entreprise **COLAS France de Montceau les Mines avec un rabais de 26.50 %**.

Délibération acceptée à l'unanimité des membres présents

AVANT-PROJET DE TRAVAUX PROGRAMME 2021

Monsieur le Président laisse la parole à Franck GIBERTINI pour commentaire détaillé des travaux prévus pour l'exercice 2021.

1 Commune de BRIENNE : Route de Louhans (RD 971) T3 : **232 216.72 €**

2:Commune de LOUHANS : Route du Jura (RD 678) T2 : **179 445.82 €**

3 Commune de LOUHANS : Pont de Bram (RD 971) : **64 028.67 €**

4 Commune de BANTANGES : Route de Louhans (RD 971) : **344 372.64 €**

5 Commune de PRETY : Les Pendants T2 : **150 502.67 €**

6 Commune de BRUAILLES : Rue du Bourg (extension) : **47 347.76 €**

7 Commune de LOUHANS : ZA de l'Aupretin (extension) : **71 580.80 €**

8 Commune d'ORMES : Impasse du Chatelet (extension) : **23 677.38 €**

9 Commune de BRANGES : Allée du Grand chemin (extension) : **86 787.16 €**

10 Commune de BRUAILLES : Rue du Stade _ BBI (extension) : **21 325.90 €**

Montant TOTAL H.T. des TRAVAUX DE **RENOUVELLEMENTS & EXTENSIONS**

1 221 285.51 €

Somme à valoir pour honoraires, imprévus et divers **122 128.55 €**

MONTANT TOTAL H.T. DE LA DEPENSE **1 343 414.06 €**

Délibération acceptée à l'unanimité des membres présents y compris pour la demande subventions à l'Agence de l'Eau R.M.C.

PROTOCOLE D'ACCORD AVEC L'EARL LUCAS de L'ABERGEMENT DE CUISERY

Monsieur le Président laisse la parole à Thierry COLIN, qui explique que pour pouvoir réaliser des travaux de sondages (étude géotechnique) pour ces futurs travaux de réhabilitation de la station de la Bonde, le Syndicat a besoin d'accéder à ses parcelles (D 167, 518 et 566) actuellement exploitées par l'EARL Lucas.

Le syndicat se propose d'indemniser l'EARL si celle-ci consent à sortir des dites parcelles et libérera celles ci sans recours contre le syndicat après la récolte 2021, au plus tard le 20 juillet 2021.

Le syndicat indemniserà l'EARL Lucas pour sa perte de culture et sa perte d'exploitation à hauteur de 1 500.00 €.

Lors de la réalisation des travaux de la station de pompage, le syndicat posera un ecobox (6 m) sur le surplus de la parcelle pour créer un nouvel accès sur la D44 et assurera l'écoulement des eaux superficielles sur la parcelle D 566.

En accord avec Mr Philippe PERNOT, le syndicat lui cédera le surplus de la parcelle D 167 (soit 215 m²) pour l'euro symbolique.

Délibération acceptée à l'unanimité des membres présents

FIXATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES BIENS IMMOBLISES

Monsieur le Président laisse la parole à Patricia TREFFOT qui rappelle que l'instruction comptable M49 pour les EPCI vise à améliorer la lisibilité des comptes syndicaux.

Pour cela, en conformité avec l'article L2321-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), elle a introduit un certain nombre de procédures et notamment la procédure de l'amortissement qui permet de retranscrire une image fidèle de la composition et de l'évolution du patrimoine syndical.

Dans ce cadre, le Conseil Syndical doit se prononcer sur les durées d'amortissement qu'il souhaite retenir en conformité avec les règles comptables.

Il convient de définir la durée d'amortissement des comptes relatifs à l'amortissement des biens immobilisés
:
Vu l'article L2321-2 du CGCT, Vu l'instruction comptable M49,

Il est proposé au Conseil Syndical de fixer la durée de l'amortissement des comptes relatifs à l'amortissement des biens immobilisés à 40 ans pour les articles 21531 : réseaux d'adduction d'eau potable.

Délibération acceptée à l'unanimité des membres présents

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS, QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Président laisse la parole à Franck GIBERTINI qui liste les travaux en cours et terminés.

Aucune question n'étant abordée, la séance est terminée à 20 h 00.